

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 19 juin 2017 à 19 h ; assemblée convoquée par Monsieur le Maire Marc Beaulé, pour prendre en considération les sujets suivants :

- 1.0 Dépôt des soumissions : réaménagement des façades de l'édifice municipal
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Levée de la séance

Sont présents :

Madame la conseillère : Marie-Claire Thivierge et Messieurs les conseillers : Alfonsus Herscheid et Jean-Marc de Raeve.

Messieurs les conseillers Luc Beaulé et Nil Longpré sont absents.

Le Maire, Monsieur Marc Beaulé, agit à titre de président d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

---

**2017-06-113      1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,  
Appuyé par le conseiller Alfonsus Herscheid  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté sur l'avis de convocation :

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur le Maire Marc Beaulé, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, **le lundi 19 juin 2017 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1.0 Dépôt des soumissions : réaménagement des façades de l'édifice municipal
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Levée de la séance

DONNÉ à Piopolis ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2017.

Karine Bonneau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-06-114      2.0 Dépôt des soumissions : réaménagement des façades de l'édifice municipal**

La Municipalité a procédé à un appel d'offres auprès de (4) quatre entrepreneurs et seulement (2) deux y ont répondu par une soumission.

**Soumissions reçues:**

Entrepreneurs :	Réaménagement façades édifice municipal
Construction Jo. Carrier inc.	58 273,52 \$
Constructions Sébastien Poulin inc.	55 550,00 \$

Ces prix n'incluent pas les taxes.

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid,  
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge  
Et résolu,

**QUE** le Conseil municipal de Piopolis accepte la soumission de Construction Sébastien Poulin inc. pour les travaux de réaménagement des façades de l'édifice municipal, au coût de 55 550 \$ plus taxes, le tout tel que décrit dans la soumission datée du 12 juin 2017 ;

**QUE** les dits travaux seront financés à même la subvention TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**3.0 Période de questions**

Aucune question.

2017-06-115

**4.0 Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

**QUE** la séance extraordinaire soit levée ; il est 19 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Karine Bonneau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Marc Beaulé  
Maire